



RÈGLEMENT DU PROGRAMME DE PARRAINAGE

Nous avons mis en place un programme de parrainage pour remercier nos clients fidèles. La participation à ce programme implique l'acceptation sans réserve des règles suivantes.

CONDITIONS POUR LE PARRAIN

- Le parrain doit avoir déjà effectué au moins un achat réel et validé chez nous.
- Le parrainage est strictement personnel et réservé aux clients réels, identifiés par un nom, une adresse e-mail et un numéro de commande vérifiables.
- L'auto-parrainage est interdit, même en utilisant des e-mails ou identités différentes.
- Les membres de la famille proche (vivant à la même adresse ou partageant un nom de famille) ne peuvent pas être considérés comme filleuls.
- Un même parrain ne peut parrainer qu'un nombre limité de personnes par mois (limite fixée à 1 filleuls, sauf accord spécifique).

CONDITIONS POUR OBTENIR LA RÉCOMPENSE

- Le filleul doit être un nouveau client, n'ayant jamais effectué d'achat ni créé de compte auparavant.
- Le parrain reçoit sa récompense uniquement après validation complète de la commande du filleul (paiement confirmé, délai de rétractation passé, pas de retour produit).
- En cas d'annulation, de remboursement ou de fraude, la récompense ne sera pas accordée.
- Les récompenses ne sont pas cumulables avec d'autres promotions (sauf mention contraire).

INTERDICTIONS & SANCTIONS

- Toute tentative de contournement (multi-comptes, fausses identités, adresses IP similaires, etc.) entraînera une exclusion immédiate du programme.
- L'entreprise se réserve le droit de vérifier les informations fournies et de suspendre temporairement les récompenses en cas de doute.
- En cas de comportement abusif ou contraire à l'esprit du programme, tous les avantages pourront être annulés rétroactivement.
- Le parrainage ne peut pas être utilisé à des fins commerciales ou dans un cadre publicitaire sans l'accord préalable de l'entreprise.

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

- Le programme de parrainage est réservé aux particuliers. Il ne s'applique pas aux revendeurs, distributeurs ou professionnels.
- Les conditions du programme peuvent évoluer à tout moment ; les clients seront informés en cas de modification substantielle.
- L'entreprise se réserve le droit de mettre fin au programme sans préavis.